

Faculté Sciences et Ingénierie
DÉPARTEMENT DE MÉCANIQUE
Génie de l'Habitat



TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

*Devenez notre partenaire et participez dès aujourd'hui à la
formation de vos collaborateurs de demain.*

POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Pour favoriser la professionnalisation de nos étudiants,
- Accompagner l'innovation pédagogique ;
- Faciliter l'adaptation de nos formations à vos besoins opérationnels ;
- Acquérir des logiciels et/ou du matériel à la pointe des évolutions technologiques pour les salles de TP de vos futurs collaborateurs.

→ En 2025, grâce à votre participation, nous avons pu investir dans :

- Deux luxmètres,
- Deux photomètres-chromamètres,
- Dix enregistreurs de température et d'humidité,
- Huit appareils de mesures de la qualité de l'air,
- L'étalonnage de capteurs de CO₂.

→ En 2026, avec votre aide, nous envisageons d'investir dans :

- Deux thermohygromètres,
- Un banc d'essais sur le changement de phase.

COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



Les 3 étapes à connaître

1 → CALCULER

le montant dû au titre de la masse salariale de l'année précédente

2 → DÉCLARER ET PAYER

ce montant à l'Urssaf ou à la MSA via la DSN¹ d'avril de l'année en cours (5 ou 15 mai)

3 → LE RÉPARTIR

vers le ou les établissements d'enseignement, les organismes d'insertion ou d'orientation professionnelle de votre choix via la plateforme SOLTéA à compter de fin mai/début juin jusqu'à septembre/octobre de l'année en cours

¹DSN : déclaration sociale nominative

1 - Versez le solde de votre taxe d'apprentissage (9%) via la DSN d'avril 2026 (exigible le 5 ou 15 mai 2026).

2 - Sur SOLTéA, déterminez l'affectation de votre solde de la TA en recherchant : Université Toulouse et/ou composante Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) et/ou l'intitulé de la formation que vous avez choisi de soutenir (de fin mai/début juin jusqu'à la mi-septembre).
<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>



Notre Université disposera aussi d'un accès sécurisé afin de prendre connaissance du détail des virements effectués à son bénéfice et de la liste des contributeurs.

Bon à savoir : Vous ne devez plus envoyer de chèque ou émettre de virement. Tout se fait via la DSN et sur SOLTéA.

RÉFÉRENCEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

>> **DONNÉES ADMINISTRATIVES DE L'ÉTABLISSEMENT BÉNÉFICIAIRE :**

Etablissement : Université Toulouse - **UAI : 0313218E**
Composante : Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) - **UAI : 0312837R**
Adresse : 118 Route de Narbonne, Bât. 3R1 31062 TOULOUSE CEDEX 9
SIRET : 93827139200012

CODE RNCP	DIPLÔMES	INTITULÉS DE FORMATION	NIV
38976	LICENCE	GÉNIE CIVIL - Parcours Génie de l'Habitat	6
38993	MASTER	GÉNIE CIVIL - Parcours Génie de l'Habitat	7

>> **CONTACTS**

Formations
Secrétariat du département de Mécanique
118 Route de Narbonne - Bât 3R1
31062 Toulouse Cedex 9
Tél: 05 61 55 69 92

Finances
Marina TAIBI
118 Route de Narbonne - Bât 3R1
31062 Toulouse Cedex 9
Tél: 05 82 52 57 07
marina.taibi@utoulouse.fr

